



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

épidémies

Question au Gouvernement n° 2156

Texte de la question

VIRUS EBOLA

M. le président. La parole est à Mme Monique Iborra, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

Mme Monique Iborra. Ma question s'adresse à Mme la ministre de la santé et des affaires sociales. Partout en Europe, on prend des mesures pour faire face à la maladie qui touche durement le continent africain : le virus Ebola. En Espagne, de vives réactions ont récemment eu lieu et en France une jeune infirmière, aujourd'hui guérie, a été prise en charge avec rapidité et efficacité. Partout en Europe, au moindre signe suspect de maladie, des mesures de sécurité maximales entrent en vigueur. Néanmoins, l'inquiétude grandit parmi nos concitoyens et il nous semble que la situation exige une très grande transparence. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons connaître, madame la ministre, les dispositions prises par le Gouvernement pour faire face à une éventuelle arrivée du virus dans notre pays. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe SRC.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes.

Mme Marisol Touraine, ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes. L'Afrique est durement touchée et le bilan s'aggrave de jour en jour. Plus de 8 000 personnes ont déjà été touchées et on déplore 4 000 décès. Sans doute ce bilan est-il sous estimé. La France envoie donc d'importants moyens en Afrique afin d'aider à combattre la maladie là où elle tue fortement. Vous avez raison, madame la députée, des cas ont été identifiés aux États-Unis et une aide-soignante a été contaminée en Espagne. Dans ce contexte, des inquiétudes sont susceptibles de naître et j'y suis attentive. Je tiens à vous le dire de la manière la plus transparente qui soit, madame la députée : il n'existe aucun cas d'Ebola sur le territoire français à l'heure à laquelle je vous parle.

Le risque zéro n'existe pas, c'est pourquoi nous sommes mobilisés depuis des mois. Nous avons identifié douze centres hospitalo-universitaires capables de prendre en charge des malades dans des conditions de sécurité maximales, comme l'a été à l'hôpital Bégin la jeune infirmière dont je salue la guérison. Le professionnalisme des équipes soignantes de l'hôpital Bégin a été tout à fait remarquable. Nous avons placé en alerte renforcée le réseau de surveillance de l'Institut national de veille sanitaire, qui fonctionne sept jours sur sept et vingt-quatre heures sur vingt-quatre afin de répondre aux professionnels de santé et identifier d'éventuelles situations qui pourraient inquiéter. Nous sommes mobilisés, madame la députée. Toutes les informations seront données et toute la transparence sera toujours faite, comme cela a été le cas à propos de la jeune infirmière qui a été soignée. Nous sommes mobilisés, madame la députée ! *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe SRC.)*

Données clés

Auteur : [Mme Monique Iborra](#)

Circonscription : Haute-Garonne (6^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2156

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 octobre 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [9 octobre 2014](#)